

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 12 DÉCEMBRE 2016, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE NORMAND VACHON, MAIRE.

Sont présents :

Normand Vachon, Maire
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1
Renée Giroux, conseillère, siège #2
Joanne St-Amour Sanscartier, conseillère, siège #3
Robert Bertrand, conseiller, siège #5
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Absent : John Kane, conseiller, siège #4

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

Un avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal, aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. BUDGET 2017
5. TAUX DE TAXES 2017
6. TAUX D'INTÉRÊT 2017
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée extraordinaire est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ORDRE DU JOUR

2016-12-141

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

4. BUDGET 2017

2016-12-142

ATTENDU QUE les revenus de la municipalité s'établissent à 899 816\$ pour l'année 2017;

Revenus

Taxe foncière générale	502 073 \$
Taxe spéciale quotes-parts MRC Papineau	55 576 \$
Taxe spéciale police (SQ)	74 489 \$
Tarifcation (fosses septiques)	17 149 \$
Compensations pour les terres publiques	1 815 \$
Transferts	100 511 \$
Services rendus	88 703 \$
Imposition de droits	46 000 \$
Amendes et pénalités	1 500 \$
Intérêts	8 000 \$
Autres revenus	4 000 \$
Total	899 816 \$

ATTENDU QUE les dépenses de la municipalité s'établissent à 899 816\$ pour l'année 2017;

Dépenses

Administration générale	274 752 \$
Sécurité publique	76 114 \$
Sécurité incendie	177 405 \$
Sécurité civile (animaux)	1 000 \$
Voirie municipale	167 609 \$
Enlèvement de la neige	142 500 \$
Transport collectif et adapté (quotes-parts MRC Papineau)	3 364 \$
Hygiène du milieu	101 651 \$
Aménagement, urbanisme et développement	40 886 \$
Loisirs et culture	12 319 \$
Total	997 600 \$

Activités d'investissement	38 669 \$
Transfert au surplus réservé	7 000 \$
Amortissement	-68 515 \$
Excédent accumulé	-59 938 \$
Surplus réservé	-15 000 \$
Total	899 816 \$

ATTENDU QUE 59 938\$ de l'excédent accumulé (surplus) et 15 000\$ de surplus réservé (carrières sablières) seront utilisés pour l'année 2017;

IL EST PROPOSÉ par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Pierre Robineau, **ET** résolu que les prévisions budgétaires pour l'année 2017 soient et sont adoptées.

Adoptée à l'unanimité

5. TAUX DE TAXES 2017

2016-12-143

IL EST PROPOSÉ par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET** résolu que pour l'année fiscale 2017, débutant le 1er janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2017, une taxe générale de 5,78\$ par mille dollars de la valeur réelle, une taxe spéciale de 0,858\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la Sureté du Québec et une taxe spéciale de 0,639\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la MRC de Papineau, telle que portée au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, soient imposées et prélevées sur tout terrain, lots ou partie de lots avec toutes les constructions érigées, s'il y en a, ainsi que tout ce qui est incorporé au fonds par la Charte et par la Loi comme bien-fonds ou immeubles.

Pour complément d'information :

Sureté du Québec : 74 489\$

Quote-part MRC : 55 576\$

Taxe générale : 502 073\$

Tarification pour la vidange de fosses septiques :

50\$ / résidence isolée et 33.33\$ / résidence secondaire

Adoptée à l'unanimité

6. TAUX D'INTÉRÊT 2017

2016-12-144

IL EST PROPOSÉ par Joanne St-Amour Sanscartier, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **ET** résolu que le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2017 sur les comptes en souffrance sera de quinze pour cent (15%) annuellement.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2016-12-145

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Normand Vachon,
Maire

Martin Cousineau,
Secrétaire-trésorier